

PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 4 JUIN 2018 DU CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ECOLE COMMUNALE MATERNELLE DE LA CROIX

Présents :

Monsieur Michel Beaussart, Échevin de l'Enseignement, Président,
Monsieur Marcel Buelens, Conseiller pédagogique,
Madame Céline Vander Sande, Animatrice pédagogique,
Madame Karin Moons, Directrice,

Membres effectifs représentants du Pouvoir organisateur.

Madame Lucie De Geyter, Enseignante maternelle, membre effectif, excusée,
Madame Nathalie Steegs, Enseignante primaire, membre effectif,
Madame Aurore Labye, Enseignante primaire, membre effectif,
Madame Catherine Minet, Enseignante maternelle, membre suppléant,
Madame Virginie Verstuyft, Enseignante primaire, membre suppléant,
Madame Eloise Kouyoumdjisky, Enseignante primaire, membre suppléant,

Membres représentants du personnel d'éducation.

Madame Isabelle Delhaye, membre effectif,
Madame Estelle Fierens, membre effectif,
Madame Anne Verwaerde, membre effectif, excusée
Madame Emilie Brasset, membre suppléant,
Madame Alexandra Bruneel, membre suppléant,

Représentants des parents.

Ordre du jour

- Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion;
- Projet d'établissement : évaluation périodique et proposition éventuelle d'adaptation;
- Année scolaire 2018-2019 : avis sur les horaires mat. et prim. des enfants;
avis sur le choix des cours de langues;
- Divers

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2017 est approuvé sans modification à l'unanimité des membres présents.

2. Projet d'établissement: évaluation périodique et proposition d'adaptation

Monsieur Beaussart passe la parole à Madame Moons afin qu'elle puisse dresser le bilan de l'année scolaire écoulée et présenter les propositions d'adaptation au projet d'établissement.

Madame Moons et les représentantes de l'équipe éducative présentent ainsi quatre projets importants sur lesquels les enseignants se sont penchés particulièrement cette année :

- Règles et sanctions :
Qu'est-ce qu'une règle ?
Qu'attend-on des enfants ?
Comment sanctionner les comportements inappropriés ?

Autant de questions qui ont fait l'objet d'un important débat en équipe, avec la volonté de porter une vision commune. Ainsi, les règles de l'école ont pu être définies et une démarche d'appropriation de celles-ci sera proposée aux enfants dès la rentrée scolaire. Par ailleurs, en lien avec les règles de vie, des modifications ont été apportées aux zones de la cour, jugée jusqu'ici trop nombreuses et générant trop de règles. Une phase « test » de ces nouvelles zones est en cours depuis le mois de mai.

➤ Ose le vert :

Le projet « Ose le vert » a pour objectif d'amener de la biodiversité dans l'école. Cette année, une zone verte « coin lecture » a ainsi été aménagée dans le jardinet juste à côté du bâtiment primaire, mais aussi deux cabanes en saule et une « classe au bois » (canapé forestier) dans le Bois de l'Escavée. Enfin, trois bancs et une cinquantaine de tabourets seront installés dans la zone de jeu et dans les cabanes en saule, dans le courant du mois de juin.

L'Association des Parents souligne l'intérêt de ces belles initiatives, dans le cadre du projet « bois » de l'école. A ce titre, une participation financière de l'AP pourrait être sollicitée par l'équipe éducative l'année prochaine afin d'envisager l'installation d'un deuxième canapé forestier.

➤ Ouverture des classes :

L'équipe s'est également penchée sur la question de la continuité et de l'ouverture des classes les unes aux autres. Plusieurs projets devraient voir le jour l'année scolaire prochaine pour favoriser ces échanges et notamment, une matinée tous les 15 jours durant laquelle des activités variées seraient proposées à tous les enfants de l'école, mélangés, par l'ensemble des enseignants. Les classes d'accueil et M1 ne seraient quant à eux pas directement impliqués dans ces activités en début d'année, mais pourraient toutefois accueillir des élèves plus âgés pour partager des activités avec eux.

➤ Pratiques évaluatives :

Lors d'une journée pédagogique en octobre dernier, les titulaires de P5-P6 ont pu partager leurs outils d'évaluation avec leurs collègues. La volonté de développer de nouvelles formes d'évaluation formative dans l'ensemble des cycles du primaire est née et des outils verront progressivement le jour durant l'année scolaire prochaine.

Ces outils comprennent aujourd'hui : le cahier de réussite, les ceintures de compétences et le portfolio. Il s'agit prioritairement de viser l'autonomie des élèves et leur implication dans l'évaluation de leurs apprentissages. Une description plus complète en avait été faite au dernier Conseil de Participation (cf. procès-verbal du 4 décembre 2017).

Madame Vander Sande relève l'implication de chaque membre de l'équipe ainsi que la volonté partagée de faire évoluer les pratiques et de répondre toujours mieux au besoin des enfants. L'équipe s'est réunie à maintes reprises cette année afin d'échanger, construire, partager. Les pratiques mises ici en avant sont donc le fruit d'une véritable dynamique collective.

Mesdames Delhay et Fierens saluent les points présentés, qui vont tout à fait dans le sens du projet d'établissement et des attentes des parents.

Monsieur Beaussart remercie chacun pour le travail réalisé. L'ensemble des propositions reçoit un avis favorable unanime des membres du Conseil (Avis 1-2018).

3. Année scolaire 2018-2019 : avis sur les horaires des enfants

Monsieur le Président rappelle qu'il s'agit ici de remettre un avis sur le nombre de périodes hebdomadaires de cours des enfants. Pour rappel, celui-ci peut varier de 26 à 28 périodes en maternelles ; de 28 à 31 périodes en primaires. L'horaire actuel satisfaisant chacune des parties, le conseil marque unanimement son accord quant au maintien de celui-ci en l'état, soit 28 périodes en maternelle et en primaire (avis 2-2018). Par ailleurs, l'horaire général d'entrée et de sortie d'école reste inchangé pour l'année scolaire prochaine.

4. Année scolaire 2018-2019 : avis sur le choix des cours de langues

Dans la continuité du vote majoritaire exprimé par les parents, le choix de proposer le cours de néerlandais est confirmé (avis 3-2018).

Par ailleurs, les représentantes des parents font le relais d'un souhait de voir débiter le cours de néerlandais dès la 3^e année primaire. Madame Vander Sande confirme que cette mesure fait partie des prochaines réformes liées au Pacte d'Excellence et que toutes les écoles de Wallonie seront dès lors amenées à l'organiser. Toutefois, le Pouvoir Organisateur ne peut s'engager pour l'année scolaire prochaine, mais le projet d'avancer la mise en œuvre de ces cours est actuellement à l'étude.

5. Divers

À la demande des représentants des parents :

- Activités extrascolaires :

L'Association des Parents réfléchit à l'idée de proposer des activités en complément de l'accueil déjà organisé. Celles-ci pourraient par exemple être encadrées par des parents volontaires souhaitant partager leurs compétences ou talents auprès des enfants de l'école. Monsieur Beaussart invite l'AP à formuler une proposition, qui sera étudiée, mais insiste toutefois sur deux aspects essentiels : l'importance de permettre aux enfants de souffler dans les temps extrascolaires (pas de notion de « cours » hors du cadre scolaire) et l'accessibilité à toutes les familles.

- Aménagements des abords de l'école :

Madame Delhaye relancera les contacts avec l'Echevin de la Mobilité et des Voiries afin de voir où en sont les projets de marquages au sol initialement prévus au printemps.

- Planification des travaux :

Contrairement à ce qui était initialement espéré, l'aménagement des deux classes sous les toits du bâtiment primaire ne pourra être prêt pour la rentrée scolaire. En effet, une première offre de marché n'ayant reçu aucune réponse d'entrepreneur, le Service Travaux s'est vu obligé de relancer une seconde procédure. Toutefois, ces deux locaux devraient être prêts et opérationnels dans le courant de l'année. D'ici-là, l'équipe est en recherche d'une solution pour permettre à l'ensemble des classes de démarrer l'année dans les meilleures conditions. Les travaux pour la construction de la nouvelle aile devraient quant à eux démarrer durant l'été 2019.

Monsieur Beaussart remercie chacun pour sa participation et souhaite à tous un bel été.

Le Secrétaire
Marcel Buelens

Le Président,
Michel Beaussart,
Échevin de l'Enseignement